Bureau du 4 juillet 2005

Décision n° B-2005-3403

objet :	**Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et réalisation de prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des véhicules et engins divers - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert**
service :	Direction générale - Direction de la propreté

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 21 juin 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution des fournitures de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques captifs et de prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des véhicules et engins divers de la Communauté urbaine.

En effet, les marchés relatifs à cette fourniture pour les équipements de collecte de marque Geesink et pour les matériels de viabilité hivernale de marque Schmidt du parc de la Communauté urbaine sont arrivés à expiration le 31 décembre 2004.

En outre, par délibération n° 2004-1835 en date du 29 mars 2004, le conseil de Communauté a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution de ces deux marchés. Ces marchés ont été déclarés sans suite. Il est nécessaire de les relancer.

Les prestations font l'objet de deux lots suivants qui seront attribués séparément à une entreprise seule ou à un groupement solidaire :

- lot n° 1 : fourniture de pièces détachées, produits et outillages spécifiques captifs, et réalisation de prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à la maintenance des véhicules légers et utilitaires légers de marque Geesink du parc de la Communauté urbaine,

- lot n° 2 : fourniture de pièces détachées, produits et outillages spécifiques captifs, et réalisation de prestations ponctuelles d'interventions associées nécessaires à la maintenance des équipements de collecte et de nettoiement de marque Schmidt du parc de la Communauté urbaine.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Chaque lot ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 71 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme d'un an reconductible de façon expresse trois fois une année.

Chaque lot comporterait un engagement de commande de :

- lot n° 1 : 35 000 € HT minimum annuel et 105 000 € HT maximum annuel,
- lot n° 2 : 25 000 € HT minimum annuel et 75 000 € HT maximum annuel ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

DECIDE

1° - Approuve :

a) - le lancement de l'opération,

b) - le dossier de consultation des entrepreneurs.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2004-1898 en date du 10 mai 2004.

4° - Les dépenses correspondantes seront prélevées sur le budget de la Communauté urbaine - direction de la propreté - exercices 2006 et suivants - centre budgétaire 5 840 - centres de gestion 584 171, 584 172 et 584 173 :

- compte 606 320 - fonction 812,
- compte 606 800 - fonction 813,
- compte 606 810 - fonctions 020, 812 et 813,
- compte 615 511 - fonctions 020, 812 et 813.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,